



Assemblée Générale - Royan Océan Club Natation

Vendredi 12 Décembre 2014 – Salle Sarah Bernhardt – Maison des Associations - ROYAN

Ordre du Jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Votes de L'A.G.
- Les activités

Personnes présentes : Herthé Michel (président), Renoux Carole (trésorière), Dru Marine, (secrétaire), Mr Defaut (responsable technique des sports de la ville de Royan) ainsi que quatorze membres du club.

Le QUORUM n'étant pas atteint, nous renvoyons le report de cette assemblée générale, conformément aux statuts de l'association, quinze minutes plus tard.

Avant le début de l'assemblée, le président a eu l'honneur de discuter avec le Maire-Député, Mr Quentin. Celui-ci attend un courrier précisant les attentes pour la saison sportive. Cette lettre étant à remettre avant Noël.

Rapport moral du Président

Un bénévole, aujourd'hui, consacre un temps qu'il décide librement, sans contrepartie, et qui peut être de quelques heures par an à plusieurs heures par semaines, sans être rémunéré, dans une action au service de la société. Cependant, les notions du sens et de la reconnaissance conservent, au titre des motivations du bénévole une place prépondérante.

Nous avons, lors de la saison 2013-2014 accueillis **220 licenciés**, de la communauté d'agglomération Royan Atlantique.

Parmi ceux-ci, il faut compter les jeunes en formation sécuritaire et fondamentale. A travers l'école de natation française, seule reconnue, par le biais de la fédération française de natation, d'utilité publique, nous avons permis **à 42 nageurs de valider une compétence indispensable et transversale à toutes les activités nautiques**. Certains d'entre ont évolué, accompagnés par d'autres, vers les passeports natation et les pass'compétition de natation course, qui sont autant de formations fondamentales de la natation.

Nos **81 adultes**, ont pu profiter d'une activité continuée, tout au long de l'année à raison de deux séances par semaine, pour lesquelles sont délégués deux éducateurs. Nombre de kilomètres furent parcourus, par ces adhérents qui montrent, au fil des années une solide fidélité à notre association.



Royan Océan Club Natation

1, Boulevard Clémenceau 17220 Royan

[HTTP://ROC/NATATION.FREE.FR](http://rocnatation.free.fr)



Nos dix-sept naïades, eurent elles aussi, à assurer un programme chargé constitué des deux séances hebdomadaires, auxquelles ceux sont ajoutés trois stages d'une semaine lors des vacances de toussaint, hiver et printemps.

Enfin, nos compétiteurs nageurs, essentiellement constitués de jeunes, ont parcouru les quatre coins de l'hexagone en véhiculant les illustrations de performance, de sérieux, de courage, de détermination et de jeunesse de la ville de Royan. Nombreux furent nos interlocuteurs au cours de ces nombreuses épreuves, nous amenant certaines fois, jusqu'en Espagne et aux bords de frontières françaises, à nous interroger sur la précision géographique de la ville de Royan. A ces réponses, et aux précisions apportées sur nos conditions de pratique, l'ensemble fut surpris par la qualité de nos résultats face au faible nombre de séances hebdomadaires de nos programmes d'entraînement. Là, où les autres nagent bi quotidiennement à raison de 11 séances de heures par semaine, nous avons accès à neuf heures trente d'entraînement. Nous nageons, donc deux fois moins que les autres ! Il s'agit dans ce cas précis, des nageurs ayant accès aux horaires aménagés du collège Henri Dunant, pour lesquels, Madame BOSSU, principale du Collège et Messieurs QUENTIN et DEFAULT, ont compris qu'ils pouvaient concourir à l'exploitation du créneau de fin d'après-midi en direction d'un public de jeunes sportifs motivés. En revanche, pour les lycéens, les situations recherchées n'ont rencontrées aucun échos, puisque les horaires des nageurs cette tranche d'âge ont été réduits à huit heures par semaine, là où il en faudrait, au minimum quinze.

Dans ces conditions, nous sommes dans l'obligation de devoir proposer à nos jeunes nageurs performants de se diriger vers des structures offrant les conditions d'entraînement et d'attention que méritent les performances réalisées en terres royannaises. Vice-championne de France à quatre tout petits centièmes de seconde du titre de championne de France du 200 m Papillon et médaille de bronze du 100 mètres papillon, Alexe HERTHE est partie s'installer à Amiens à 650 kilomètres de chez elle et de sa famille. Axelle Gros a choisi de tenter l'aventure du Pentathlon moderne au pôle France de Bordeaux. Tom BESSON-GAZON, n'a, quant à lui, pas été en mesure de supporter l'éloignement et à renoncer à la pratique du haut niveau.

La notion du sens et de la reconnaissance trouve, alors, une résonance dans la motivation du bénévole. Pourquoi, faudrait-il produire de la qualité, quand il n'est fait, aucun cas de celle-ci, dans les bureaux des décideurs municipaux ? Comment faut-il présenter les actions, pour que celles-ci soient considérées à la juste valeur du courage, du sérieux et de la détermination des jeunes sportifs, fussent-ils issus de la toute proche périphérie royannaise ? Ces questions restent sans réponses et celles-ci à chaque présentation, reproduites depuis ces quatre dernières années.

Je sais que certains décideurs municipaux comptent sur l'essoufflement des animateurs les plus motivés des associations un peu trop ambitieuses, pour ne rien changer. C'est l'usage en politique. Mais lorsque, quotidiennement, les utilisateurs avertis que nous sommes, constatent les usages et privilèges, largement consentis, à certains notables qu'ils fussent, entreprises sous-traitantes, associations, corporatismes, ou personnalités, ce n'est plus, ni la lassitude, ni la désillusion qui vous anime, mais la colère et l'écœurement qui remplissent vos pensées quotidiennes.



GAZON
MOTOS



ALÉA

DOMAINE
GARDRAT
1894



CAFETERIA - BRASSERIE
Tiki
1 Place Foch - Grande Plage
17200 ROYAN
05 46 05 38 15



SAUJON
Dynamisme et Équilibre



Royan Océan Club Natation

1, Boulevard Clémenceau 17220 Royan

[HTTP://ROC NATATION.FREE.FR](http://rocnatation.free.fr)



Pourquoi, alors accepter que la police puisse se rendre à 7h15 dans l'eau le mercredi matin, alors que nous avons été écartés de cette demande, nous renvoyant à un créneau à 8h00, alors que nos collégiens débutent les cours à 8h30. Il est à noter que nous avons constaté qu'à cette heure, pendant la période des vacances, seules deux personnes étaient présentes dans l'eau sans surveillance.

Pourquoi, alors accepter que la société sous-traitante, puisse diriger et imposer les heures d'accessibilité au bassin, modifiant ainsi les heures initialement prévues par le service municipal.

Il nous aurait été possible de constituer un groupe de nageurs, sérieux et motivés, pour venir s'entraîner le matin à 7 heures, sans que quoique ce soit ne pose de problème à qui que ce soit. Nous aurions ainsi, été en mesure de conserver notre élite. Cette élite aurait, ensuite, poser les jalons d'une formation performante de jeunes nageurs du pays royannais, qui n'aurait eu de choix à faire qu'à l'issue de l'obtention du baccalauréat.

Mais il n'en est pas ainsi. Le dilettantisme local aura permis que perdurent les demandes saugrenues de certains lycées, les gouvernances illicites des personnels de sociétés sous-traitantes, la démagogie et le clientélisme à l'origine du retour de la piscine au public royannais, toujours aussi absent, pour cause de mauvaise gestion des espace de nage, et j'en passe.

Nous avons franchi la première décennie du vingt et unième siècle et nous constatons que les usages des années 1970 sont encore ceux qui animent le bassin royannais. Que se passe-t-il dans la tête des décideurs pour qu'un tel retard ne soit pas significatif d'un franc disfonctionnement ?

Pourquoi poursuivre, dans ces conditions, une formation de qualité, qui permet de faire résonner la ville de ROYAN dans les bassins nationaux ?

Alors que certaines et certains, continuer d'exploiter à leurs avantages "leur" piscine de Royan, comme ils ont toujours eu l'habitude de leur faire: "En toute discrétion et sans faire de vague...."

Michel HERTHE

Président ROC Natation

Après le discours du président, (cf. feuille ci-jointe), une question sur le créneau des adultes s'est posée. Comment faire face au manque d'éducateur ? Une hypothèse, Maxime, jeune éducateur arrivant, est la bienvenue au club, il pourrait prendre plus de place pour subvenir aux besoins de l'association.

Problème de communication : Plusieurs fois dans l'année, nous avons eu des désagréments (eau chaude pour une compétition prévue, service de ménage pendant les créneaux d'entraînements). Mr DEFAUT explique que la société Dalkia, sous-traitant de la Mairie utilise eux-mêmes des sous-prestataires qui ne communiquent pas avec les professionnels ou associations.

Annonce venant de la Mairie :

L'Etat donnera dès à présent une enveloppe globale qui ne dépassera pas les 450 000 euros. L'enveloppe se réduisant considérablement, des choix vont être effectués. Le personnel de mairie (contractuel et vacataire)



GAZON
MOTOS



ALÉA

DOMAINE
GARDRAT
1894



CAFETERIA - BRASSERIE
Tiki
1 Place Foch - Grande Plage
17200 ROYAN
05 46 05 36 15





ainsi que certaines manifestations estivales vont être diminués. Cela n'atteindra pas le personnel de la piscine.

Les politiques publiques actuelles font que l'organisation des créneaux de la piscine de Royan va en priorité pour les électeurs, par conséquent, au public. C'est la raison pour laquelle le ROC Natation a dû laisser des lignes d'eau les mardis, jeudis et vendredis.

Se pose la question des créneaux de 7h00 du matin qui, aujourd'hui, sont utilisés par quelques fonctionnaires de police. Ne pourrait-on pas bénéficier également de ses créneaux pour nos nageurs ?

Une nouvelle piscine ?

La réponse n'a pas évolué. La ville de Royan n'est plus éligible à des aides pour des bâtiments FNDS, dernier en date, l'Espace Corduan.

Vote du bureau :

Changement des membres du bureau : 0 contre, 0 abstention et 14 voix Pour.

Augmentation du prix de la Licence à 150 euros la saison suivante : 0 contre, 0 abstention et 14 voix pour.

L'adhésion :

Actuellement, le prix de l'adhésion est de 140 euros par an. En 4 ans, la part reversée à la fédération française de natation a augmenté de 10 euros. Pour un équilibre financier, les membres du bureau ont demandé, par vote, si une augmentation auprès de licencier sera envisageable ? La réponse fût positive.

Les amendes : Lors d'une compétition, il s'avère que tous les clubs participants sont dans l'obligation de proposer des officiels (A, B ou C) pour une bonne organisation des compétitions. Si ce n'est pas le cas, le club doit payer une amende qui s'élève à 50 euros par officiel manquant au regard du nombre de nageurs engagés par demi-journée. Nous demandons donc aux parents, de s'engager bénévolement lors des compétitions de leurs enfants. N'hésitez pas à demander aux éducateurs pour plus de renseignements.

Bilan financier : (cf. compte rendu & annexes)

Remerciements :

Nous remercions les sponsors privés qui sont d'un grand soutien pour pouvoir emmener nos nageurs à de grandes compétitions ainsi qu'au plus haut niveau national :

- La Municipalité de Royan
- La municipalité de Saujon
- L'entreprise GAZON MOTOS
- L'entreprise GEODIS
- L'entreprise Brasserie LE TIKI
- L'entreprise Arts & Carrelages
- L'entreprise ALEA
- L'entreprise DOMAINE DE GARDRAT
- L'entreprise CHEZ MAX
- L'entreprise BELLUTEAU



Royan Océan Club Natation

1, Boulevard Clémenceau 17220 Royan

[HTTP://ROCNATATION.FREE.FR](http://rocnatation.free.fr)



Nous remercions également, l'ensemble des bénévoles qui, de manière continue ou ponctuellement, nous permettent de proposer à nos adhérents, les meilleures conditions de pratique.

Natation synchronisée :

L'école natation française (ENF) mis en place depuis quelques années oblige les nageurs de natations synchronisée à passer également le « pass'compétition » pour pouvoir participer à des compétitions de synchro. Aucune nageuses ne l'ayant passée, les filles ont seulement participé à une compétition d'animation et à deux galas.

Sport adapté :

Anne, ayant suivi sa grossesse et son congé de maternité, nous n'avons pas eu de participants aux championnats de France sport adapté cette année. Cette fédération est destinée aux personnes en situation de handicap voulant exceller dans la natation.

Questions diverses :

Aucune questions diverses, n'ayant été présentée, l'assemblée générale est close à 22 h 30.

Madame La Secrétaire

Marine DRU

Monsieur Le Président

Michel HERTHE

Bilan pour un exercice**2013/2014**

Catégories / Sous-catégories		Débit	Crédit	Solde
REVENUS				
<u>Assistance Club du CR Natation</u>	Non affecté	0,00	150,00	150,00
Total Assistance Club du CR Natation				150,00
<u>buvettes</u>	Non affecté	229,15	512,00	282,85
Total buvettes				282,85
<u>Déplacement</u>	Non affecté	0,00	7 533,50	7 533,50
Total Déplacement				7 533,50
<u>Licences</u>	Non affecté	0,00	29 765,35	29 765,35
Total Licences				29 765,35
<u>Produit Financier</u>	Non affecté	0,00	365,62	365,62
Total Produit Financier				365,62
<u>Sponsoring</u>	Non affecté	0,00	8 900,00	8 900,00
Total Sponsoring				8 900,00
<u>Stages</u>	Non affecté	0,00	577,20	577,20
Total Stages				577,20
<u>Subvention mairie</u>	Non affecté	0,00	14 500,00	14 500,00
Total Subvention mairie				14 500,00
<u>textiles</u>	Non affecté	0,00	764,00	764,00
Total textiles				764,00
Total REVENUS				62 838,52
DEPENSES				
<u>Amendes Officiels</u>	Non affecté	95,00	0,00	-95,00
Total Amendes Officiels				-95,00
<u>Assurance club</u>	Non affecté	226,02	0,00	-226,02
Total Assurance club				-226,02
<u>Autres frais</u>	Non affecté	13 306,59	642,50	-12 664,09
Total Autres frais				-12 664,09
<u>cotisation annuelle UROCO</u>	Non affecté	70,00	0,00	-70,00
Total cotisation annuelle UROCO				-70,00
<u>Engagement au compétition</u>	Non affecté	2 954,13	0,00	-2 954,13
Total Engagement au compétition				-2 954,13
<u>Facture Eurocompte Association N° SGT</u>	Non affecté	353,31	16,20	-337,11
Total Facture Eurocompte Association N° SGT				-337,11
<u>frais de compétition</u>	Non affecté	16 852,69	0,00	-16 852,69

Bilan pour un exercice
2013/2014

Catégories / Sous-catégories		Débit	Crédit	Solde
Total frais de compétition				-16 852,69
<u>Frais de fonctionnement saisonnier</u>	Non affecté	60,00	0,00	-60,00
Total Frais de fonctionnement saisonnier				-60,00
<u>Frais déplacement</u>	Non affecté	23 432,55	0,00	-23 432,55
Total Frais déplacement				-23 432,55
<u>Frais de secrétariat</u>	Non affecté	1,65	0,00	-1,65
Total Frais de secrétariat				-1,65
<u>Licences</u>	Non affecté	3 734,40	0,00	-3 734,40
Licences (à préciser)		1 477,00	0,00	-1 477,00
Total Licences				-5 211,40
<u>Matériel</u>	Non affecté	1 052,90	85,00	-967,90
Total Matériel				-967,90
<u>PRLV FREE TELECOM</u>	Non affecté	85,85	0,00	-85,85
Total PRLV FREE TELECOM				-85,85
<u>Stages</u>	Non affecté	8 211,87	0,00	-8 211,87
Total Stages				-8 211,87

Total DEPENSES -71 170,26

Bilan de l'exercice : -8 331,74